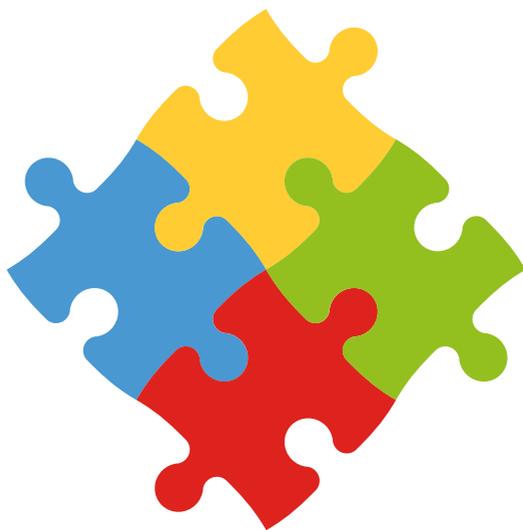


Livret d'Accueil



Équipe **P**luridisciplinaire **A**rdennaise
de **D**iagnostic de l'**A**utisme
de niveau 2

Les missions

L'Équipe Pluridisciplinaire s'adresse à des enfants de 18 mois à 6 ans pour un premier diagnostic d'autisme.

L'équipe souhaite poser des diagnostics précoces et faire des propositions de suivi personnalisé.

Documents

L'équipe

L'équipe de l'Équipe Pluridisciplinaire est pluridisciplinaire et la pédiatre en est le coordonnateur.

L'équipe est constituée de :

- médecins : pédiatre et pédopsychiatre ;
- psychologue, neuropsychologue ;
- psychomotricienne ;
- orthophoniste ;
- infirmière psychiatrique ;
- éducatrice spécialisée ;
- assistante sociale ;
- directeur administratif ;
- secrétaire médicale coordonnatrice ;
- comptable ;
- agent d'entretien.

A l'admission, il vous sera demandé d'apporter :

- *le carnet de santé de votre enfant,*
- *votre Carte Vitale,*
- *et votre carte de mutuelle.*

Nous vous demandons également de compléter **une autorisation de pratique de tous soins médicaux ou chirurgicaux nécessaires en cas d'urgence, une autorisation de contact avec les partenaires extérieurs,** ainsi qu'une **autorisation de filmer votre enfant.**

Accueil de votre enfant

Tout professionnel de la Petite Enfance peut adresser un enfant à l'Équipe Pluridisciplinaire quand il a un doute sur des traits autistiques.

Les parents peuvent eux-mêmes contacter la secrétaire coordonnatrice de l'Équipe Pluridisciplinaire, qui leur proposera alors un premier rendez-vous, avec la pédiatre ou le pédopsychiatre dans les locaux, situés 12 Boulevard du Préfet Frain, à Charleville-Mézières.

Au cours de cette première consultation médicale, l'histoire de votre enfant et une évaluation de ses capacités et difficultés sont partagées.

Ce livret d'accueil vous sera remis à cette occasion. Il présente l'Équipe Pluridisciplinaire et son fonctionnement. Y sont annexés la Charte des droits et libertés de la personne accueillie ainsi que le règlement de fonctionnement de l'établissement, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le médecin vous demande votre accord signé pour un contact avec les autres partenaires qui s'occupent de votre enfant : médecin, crèche, école, PMI. Seules les informations nécessaires seront partagées.

Dans un second temps, le médecin expose le cas de votre enfant à l'équipe, au cours de la synthèse. Après discussion au sein de l'équipe, différents bilans seront proposés à votre enfant.



Ces différents bilans vont permettre d'évaluer le développement de votre enfant, son comportement et son état de santé notamment dans les domaines suivants :

- Fonctionnement : communication et langage, interactions sociales ou socialisation, capacités cognitives, sensorielles et motrices, émotions et comportement, troubles somatiques
- Activités et participation : autonomie dans les activités quotidiennes, apprentissages scolaires
- Facteurs environnementaux : environnement familial

L'objectif est d'avoir une image la plus représentative des compétences, spécificités et difficultés de votre enfant. Ces évaluations vont permettre à l'équipe d'élaborer un diagnostic et de rédiger le Projet personnalisé de Prise en Charge, qui vous sera remis lors d'une seconde consultation avec le médecin.

Le projet personnalisé de prise en charge précisera les objectifs visés, les moyens envisagés et leurs modalités de mise en oeuvre. Les partenariats nécessaires à l'intégration sociale et scolaire de votre enfant seront discutés.

L'assistante sociale de l'Équipe Pluridisciplinaire pourra vous recevoir pour des conseils, pour une aide à la constitution de dossiers administratifs, pour vous guider, pour solliciter la Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH) à propos d'une Auxiliaire de Vie Scolaire, (AVS) d'une demande d'Allocation d'Education Enfant Handicapé (AEEH)...

Conformément à la Loi du 2 janvier 2002,
l'Équipe Pluridisciplinaire met en place les outils suivants :

Projet

Le projet de l'Équipe Pluridisciplinaire définit des missions et objectifs notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Il est à la disposition des familles.

Règlement de fonctionnement

Le règlement de fonctionnement définit les droits et les devoirs des enfants accueillis à l'Équipe Pluridisciplinaire. Il est joint au livret d'accueil.

Accès au dossier

Le dossier des enfants et la confidentialité des informations

Un dossier est constitué pour chaque enfant : il regroupe l'ensemble des informations utiles qui ont contribué à l'élaboration du projet personnalisé de prise en charge.

Tout le personnel est tenu de respecter le secret professionnel et la confidentialité des informations relatives aux enfants accompagnés.

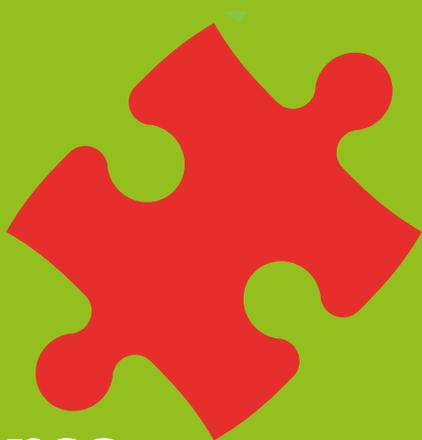
L'accès au dossier

Conformément à la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 et au décret 2002-637 du 29 avril 2002 relatif à l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels et établissements de santé, l'enfant ou son représentant légal peut solliciter l'Équipe Pluridisciplinaire pour l'accès à son dossier selon une procédure établie.

Modalités d'expression

Les modalités d'expression

Un questionnaire de satisfaction est proposé pour chaque enfant afin de recueillir l'opinion et la satisfaction des familles sur l'organisation du service.



Recours aux personnes qualifiées

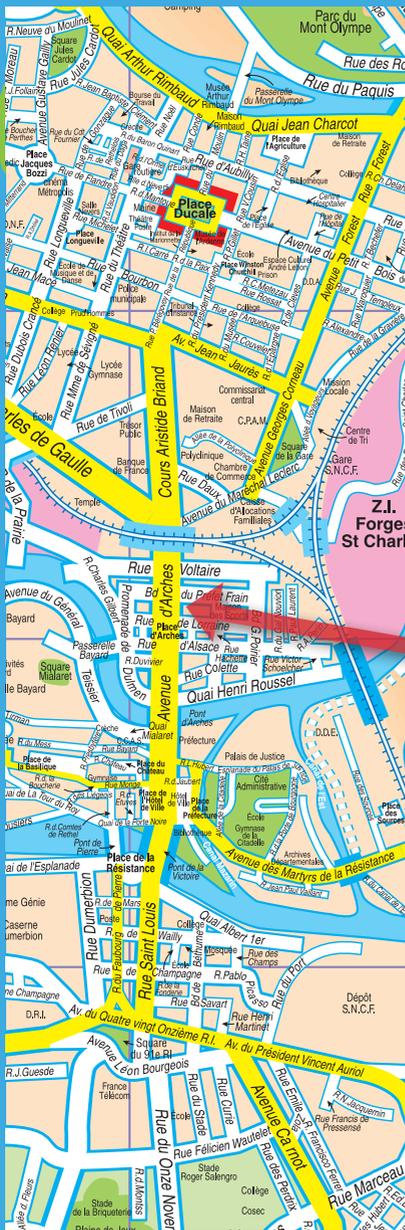
En cas de réclamation ou de contestation, l'enfant et sa famille peuvent faire appel à une personne qualifiée afin de les aider à faire valoir leur droit.

La famille peut contacter la délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé au 03 24 59 72 00 pour obtenir la liste des personnes qualifiées.

Assurance

L'Équipe Pluridisciplinaire a souscrit une assurance pour les personnels, les enfants et leurs représentants légaux auprès de la compagnie MAIF, associations et collectivités.

Localisation



**Équipe Pluridisciplinaire Ardennaise
de Diagnostic de l'Autisme
de niveau 2**

**12 Boulevard du Préfet Frain
08000 Charleville-Mézières**

**Uniquement
sur rendez-vous.**

Le secrétariat téléphonique
est ouvert
le **lundi, mardi et jeudi**
de 9^h à 17^h

Tel. 06 49 86 66 11